

BIEN VIVRE À SAVIGNY

Budget primitif 2022 : un budget étriqué, marqué par le renoncement à la solidarité et par le manque d'investissements malgré une situation financière excellente

Ce budget traduit les choix politiques contestables de la nouvelle majorité.

En recettes : **les Saviniens verront leur impôt foncier augmenter de 3,4%** alors qu'ils subissent déjà une forte inflation et une flambée des coûts de l'énergie. En dépenses **la subvention de la Ville au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) diminue, et réduit l'accompagnement de la ville en faveur des aînés comme des foyers modestes.**

Nous avons proposé d'affecter au CCAS 50% des recettes supplémentaires générées par la hausse de l'impôt foncier, soit 335 000 euros, à un fonds de secours pour nos concitoyens qui seront en difficulté financière dans les mois qui viennent. La majorité municipale a rejeté notre amendement.

Les investissements prévus se réduisent à la poursuite des projets engagés par Éric Mehlhorn et par les projets que nous avons engagés dès 2020. **Aucun projet d'envergure n'est apporté par la nouvelle majorité.** Il faudra se contenter de la rénovation de l'école Ferdinand-Buisson et la maison des associations (au Cosom) avec au passage un nouveau renchérissement des coûts de 1,5 M€ pour ces 2 projets sans véritable justification et d'autre part la finalisation du rachat du cinéma

Retrouvez-nous sur le site www.bienvivreasavigny.org

Groupe BVS : Lydia BERNET, Ludovic BRIEY, Corinne CAMELOT-GARDELLA, Jean-Marc DEFREMONTE, Bruno GUILLAUMOT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA, Jacques SENICOURT

que nous avons nous-même engagée.

De nombreux engagements électoraux de M. A. Teillet ne figurent pas dans ce budget ni même dans les perspectives budgétaires.

Par exemple :

- Pas de moyens pour de nouvelles caméras de vidéosurveillance supplémentaires ni de policiers municipaux supplémentaires ;
- Pas de projet concret sur la politique culturelle justifiant l'acquisition du cinéma qui reste à réaménager, il faudra attendre le résultat d'études pour le moment sans objectifs définis ;
- Rien pour sécuriser les routes, les pistes cyclables et les trottoirs.

Le budget primitif 2022 apparaît donc comme étriqué, marqué par le renoncement à agir.

Pourtant les marges de manœuvre financières de la Ville n'ont jamais été aussi élevées :

- Plus de 11 millions d'euros en résultats de fonctionnement en 2020 et 2021 permettant de financer en grande partie les investissements en cours ;

- Faible endettement de la Ville au 31/12/2021.

Il est possible de répondre aux besoins sociaux des Saviniens et aux besoins d'équipements publics dont un tiers-lieu pour les jeunes, une crèche, une nouvelle école. Encore faut-il en avoir l'ambition et la volonté !

OSONS SAVIGNY

Ce n'est certainement pas le mot « ambition » qui caractérise le plan d'investissement de l'équipe Rassemblons Savigny porté par Alexis Teillet.

Pas un euro pour la rénovation du Quartier Gare, qui est pourtant la clé du renouveau de Savigny.

Le rachat du cinéma Exelsior oui, mais **sans projet bien clair** pour le futur.

Une **explosion du coût de la construction de Ferdinand Buisson** qui se chiffre en millions d'euros, sans justifications.

Enfin, **un plan sécurité totalement absent** de ce budget malgré les slogans de campagne.

Rappelez-nous, Monsieur le maire, sur quoi portaient vos promesses de campagne ! « Savigny mérite tellement mieux ! »

Alexis IZARD et Sabine VINCIGUERRA
Osonssavigny.fr

VIVONS SAVIGNY AUTREMENT, AVEC OLIVIER VAGNEUX

Lors du conseil municipal du 17 février, j'ai proposé une **DIMINUTION du taux de la taxe foncière de 2 POINTS**, intégralement financée par un excédent des recettes de l'année dernière.

Les 38 autres élus n'ont pas approuvé cet amendement...

À la place, **vosre taxe foncière AUGMENTERA donc d'une CINQUANTAINE d'euros en 2022 !**

Olivier VAGNEUX · olivier@vagneux.fr · vagneux.fr ·
06.51.82.18.70

Les textes publiés sous cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

RASSEMBLONS SAVIGNY !

Au-delà de la mécanique comptable, le budget 2022 de la majorité municipale est la traduction de véritables ambitions politiques !

Si notre belle ville de Savigny-sur-Orge a pu longtemps se réclamer d'un village gaulois, son environnement a évolué. Elle est désormais une commune intégrée à l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre, au Département de l'Essonne, à la Région Ile-de-France et à la Métropole du Grand Paris.

Un mille-feuille institutionnel qui ne fait que diluer les compétences de toutes ces strates administratives. **La ville a transféré les compétences « aménagement », « voirie » ou « collecte des déchets »** au profit du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre. Des compétences, non exercées directement, qui ne peuvent donc pas figurer au budget 2022 de la ville.

Il est en ainsi, en partie, pour le projet de renouvellement urbain de Grand Vaux, la ZAC Centreville ou le Pôle gare. **Soyons clairs**, ce n'est pas parce que la ville ne fait pas état de ces chantiers dans le budget 2022, qu'ils ne sont pas au centre de toutes les attentions. Des sujets sensibles suivis avec vigilance par l'équipe municipale qui défendra avec pugnacité les intérêts des habitants. Le diable se cache dans les détails et cette affirmation est particulièrement vraie en parlant de construction budgétaire. Il faut prendre le temps de se pencher sérieusement sur la maquette financière, soumise au Conseil municipal, pour lire entre les lignes. Certains ont sûrement du faire l'impasse sur cette lecture analytique !

Prenons pour exemple la **réforme de notre police municipale**. Elle comprend l'augmentation des effectifs de policiers municipaux, l'achat de nouveaux équipements et le redéploiement de nouvelles caméras nomades et de vidéo-surveillance : des dépenses entièrement prévues en 2022.

Rendre compte prend encore plus de sens lorsque nous devons traduire en termes politiques (et non politiciens) les orientations poursuivies par la majorité. L'exercice n'est parfois pas aisé, il est surtout l'occasion pour nous d'écrire une histoire commune. Celle d'une équipe qui prépare l'avenir, en toute humilité et avec rigueur. Celle d'une équipe animée par la volonté de répondre à vos besoins, de vous permettre de vivre dignement à Savigny-sur-Orge et de rendre à la commune toute son attractivité.

Saviniennes et Saviniens, vous méritez que cette construction budgétaire ne soit pas un prétexte aux effets de manche, aux grandes tirades vides de sens, aux approximations et aux contrevérités. **Notre budget** est sûrement perfectible mais il **a surtout le mérite d'être transparent et sincère, d'être soucieux d'offrir de la petite enfance au bel âge les conditions d'un cadre de vie meilleur et d'assurer un service public de qualité et de solidarité.**

D'ailleurs, les Seniors, pendant 15 mois oubliés, revivent à nouveau à travers les animations dans les résidences autonomie, la fête des grands-mères ou la reprogrammation des thés dansants si attendus, des voyages et des sorties estivales.

Un soin particulier est porté aux animations et aux événements qui seront organisés dans toute la ville et pour tous les publics.

Des choix que nous pourrons vous expliquer au détour d'une rue, lors de nos achats dominicaux au marché de Savigny ou encore lors d'une rencontre fortuite dans les parcs de la ville. Les occasions de se rencontrer ne manquent pas et nous saurons répondre à vos interrogations et vous écouter.

Plus que jamais mobilisés pour faire avancer notre ville !

Les élus du groupe « Rassemblons Savigny ! »